



SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS

Fiche de synthèse - Année 2025



CONTEXTE

La colonie de phoques de la baie des Veys est suivie depuis le début des années 1980, mais c'est à partir de 2005 que les dénombrements sont réalisés à partir de moyens aériens (ULM). L'espèce exploitant l'ensemble de l'estuaire, ce suivi s'inscrit, depuis 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs de la zone Natura 2000 « Baie des Veys - Marais du Cotentin et du Bessin ».

Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de cette population. Il est défini en partenariat avec la DREAL et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, opérateur Natura 2000. Il s'intègre au sein du réseau de suivi national. Cette opération bénéficie du soutien du FEADER.

OBJECTIFS

- Contribuer à la connaissance de la colonie de la baie et de son évolution sur le long terme (effectifs, taux de reproduction, échouages...).
- Suivre l'utilisation spatio-temporelle de l'estuaire par les animaux à basse mer (reposoirs).
- Alimenter le « Réseau phoques » national par la fourniture de données standardisées et la base de données internationale de l'ICES (International Council for the Exploration of the Sea).

MÉTHODE

- **Comptages :** aériens en ULM
- **Trajets :** le long des chenaux et de leurs ramifications sur l'ensemble de la Baie des Veys
- **Période :** à marée basse
- **Fréquence :** deux vols mensuels de juillet à septembre, un vol au mois de juin et de novembre
- **Données relevées :** prise de photographies et géolocalisation des reposoirs, des individus et des groupes.

RÉSULTATS

- **Période suivie :** juin à novembre

- **Nombre de comptages :**

8 réalisés/8 prévus (100 %)

- **Effectifs :**

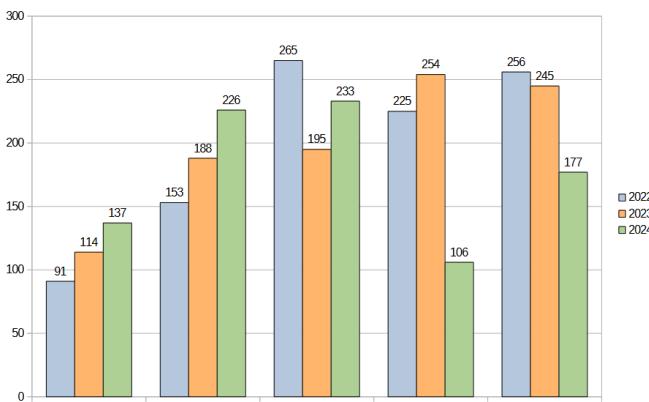
	Minimum	Maximum
Phoque veau-marin	151 en septembre	320 en août
Phoque gris	0 en septembre et novembre	32 en juillet

Les deux espèces s'observent toute l'année.

En 2025, l'effectif maximum de phoques veaux-marins dénombré est de **320 individus**. **55 couples** « mère-petit » ont été enregistrés lors du vol du 14 juillet 2025.

- **Variations annuelles et saisonnières :**

A la fin du printemps et en été, les phoques veaux-marins utilisent plus les reposoirs pour accomplir des fonctions biologiques consommatrices d'énergie comme la parturition, l'allaitement, la reproduction et la mue. Les effectifs recensés de phoques veaux-marins présentent toujours une forte variabilité intra-annuelle. Les phoques gris, d'observation récente en Baie des Veys (2014) sont essentiellement notés à l'époque de leur repos estival et en dehors de leur période de reproduction. En 2025, l'effectif de phoques veaux-marins atteint un nouveau record tandis que la reproduction a diminué, avec un effectif plus faible de couples mères-jeunes. Le nombre maximum de phoques gris reste équivalent à celui de 2024 (32 individus).



Variation d'effectifs mensuels de 2022 et 2023 et des phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en baie des Veys

• Échouages :

Quatre phoques veaux-marins et un phoque gris échoués morts cette année.

• Localisation :

Les reposoirs de basse mer sont situés au cœur de l'estuaire, le long des chenaux et notamment sur les berges du chenal de Carentan-les-Marais et, dans une moindre mesure, sur celles du chenal d'Isigny-sur-Mer.

• Naissances :

- Phoque veau-marin : 55 couples « mère-petit » identifiés en juillet 2025.
- Phoque gris : la reproduction n'est pas attestée en Baie des Veys.



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION
NORMANDIE

Réserve Naturelle
DOMAINE
DE BEAUGUILLOT



Groupes de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) (en bas) © ULM Air Cotentin